



SAINT-VAAST,
TERRE D'ARRIVÉE
DE LA SOLITAIRE DU FIGARO



DÉCEMBRE
2025



SOMMAIRE

- 3 Édito
- 4 Culture
- 11 Festivités
- 17 **Dossier – Travaux**
Les projets liés au CONTRAT
de PÔLE de SERVICE
- 22 **Dossier – Travaux**
réalisés en 2025
sur les bâtiments
- 24 Finances
- 25 Tourisme
- 30 Éducation
- 31 Social
- 34 Environnement
- 36 Vie communale

LA MAIRIE À VOTRE SERVICE



Ouverture :

Du lundi au vendredi
9 h 30 à 12 h – 13 h 30 à 17 h

Fermée le samedi et le dimanche

Pour contacter votre Mairie :


Courrier : 9, rue de Choisy
50550 Saint-Vaast-la-Hougue
Tél. : 02.33.88.62.30

Courriel : mairie@saintvaastlahougue.fr
Site internet : www.saintvaast.fr



Retrouvez nos informations sur :



- L'application mobile PanneauPocket (Saint-Vaast-la-Hougue 50550)
-  Notre page Facebook : Saint Vaast la Hougue
- Notre site internet : www.saintvaast.fr

RETOUR DE PÊCHE

Chers tous,

Cette année a, enfin, vu se concrétiser les projets évoqués, chaque année dans ce bulletin. Il faut donc 5 années à une municipalité pour voir ses projets se réaliser, tant les contraintes et embûches sont nombreuses.

Ces aboutissements sont omniprésents dans votre quotidien, ils perturbent vos déplacements et marquent nos quartiers. Nous mettons tout en œuvre pour limiter les désagréments ; malheureusement, nos tentatives de planification précise ayant pour but de limiter l'accumulation simultanée des chantiers sont battues en brèche par le manque de respect des entreprises intervenantes des délais d'intervention fixés.

En 2025, Saint-Vaast est en mouvement ; la friche du quartier du bout du fil inexploitée depuis plusieurs années va laisser place à un lotissement pour 5 nouvelles familles, à 12 jardins familiaux dont 10 sont déjà retenus et à une aire de jeux qui fait d'ores et déjà la joie des enfants.

Nous redécouvrons notre église sous un nouveau jour ; son quartier est désormais mis en valeur avec un parking, des abords végétalisés et un square paysagé constituant un îlot de fraîcheur en centre-ville.

Nombre de nos rues en ville et dans nos hameaux ont été resurfacées avec un renouvellement des éclairages et un effacement des réseaux aériens. L'agglomération du COTENTIN a entendu nos alertes et a entrepris d'importants chantiers de remise en état de ses installations comme le renouvellement des réseaux de la rue Marechal FOCH et les travaux d'entretien du système d'endiguement qui assure la protection contre les submersions marines.

Notre Mairie et notre médiathèque ont également fait l'objet de gros travaux d'entretien afin de mieux accueillir les visiteurs et d'offrir de meilleures conditions de travail à nos agents. En collaboration avec la commune de QUETTEHOU et avec de nombreux professionnels de santé de nos deux communes regroupées en Société interprofessionnelle de Santé ambulatoire, nous avons convaincu l'Agglomération du COTENTIN qui en a la compétence, de créer sur notre territoire, un Pôle de santé libérale et ambulatoire de 800 m². Il sera implanté à proximité du nouvel EHPAD et cet équipement sera un atout majeur pour attirer de nouveaux médecins qui viendront renouveler l'offre de santé sur le territoire suite au départ en retraite des actuels praticiens.

La rue Marcel PIGNOT a été prolongée, ouvrant un nouvel axe de circulation dans notre commune, en desservant l'EHPAD aujourd'hui, le PSLA demain et les nouveaux lotissements programmés dans les prochaines années.

Cette année aura également été marquée par la reconnaissance par l'État de notre statut de station classée de tourisme. Nous sommes donc entrés dans ce club très fermé qui ne regroupe que 5 communes dans le département et témoigne de la qualité de nos infrastructures et de nos établissements touristiques. Ce statut qui accentue encore notre image va, en outre, nous apporter des compléments de ressources financières. Au niveau sportif les événements habituels se sont succédé, mais nous avons eu la joie, après la flamme olympique en 2024, d'accueillir l'arrivée de la mythique course en solitaire du Figaro avec un succès populaire

plébiscité par tous. Cette réputation naissante d'organisateur fiable de grandes manifestations a séduit les organisateurs d'une régate non moins célèbre « course de l'EDHEC » qui aura lieu chez nous du 18 au 26 avril 2026.

Cette mise en valeur de notre port dans le milieu de la voile renforce nos démarches pour doter le « Centre Nautique Est Cotentin » d'installations dignes de son potentiel et de ses activités ; nous travaillons actuellement sur un nouveau projet avec la SPL des ports de la Manche et le club, en extension des bâtiments portuaires de « La Marina ».

Pour nos pêcheurs la saison des coquilles Saint-Jacques a été satisfaisante malgré des cours plus bas que les années précédentes ; nos commerces, toujours plus nombreux, ont bénéficié de l'essor touristique de la commune tant en fréquentation qu'en étalement de la saison.

Toutes ces bonnes nouvelles sont le fruit du travail de tous ; je tiens donc à remercier l'ensemble des acteurs de notre commune qui œuvrent chaque jour pour accentuer le rayonnement de Saint-Vaast et préserver le bien vivre de nos habitants.

Toutes ces actions ont été engagées, dans le but d'améliorer votre quotidien et de renforcer l'attractivité de notre commune. Il est indispensable après 15 ans de baisse démographique de retrouver une courbe de population positive, gage de pérennité de nos écoles et de nos commerces, reflétant une ville dynamique empreinte de son passé, mais résolument tournée vers son avenir.

Au-delà de ces souhaits, je vous adresse à chacun tous mes vœux de bonheur et de prospérité pour la nouvelle année 2026. Qu'elle vous apporte tout ce que vous pouvez souhaiter, mais surtout et avant tout une bonne santé.

Votre Maire,

Gilbert Doucet



Gilbert Doucet

Maire de Saint-Vaast-la-Hougue

Vous êtes chaleureusement invités à la cérémonie des vœux organisée par la municipalité le jeudi 15 janvier 2026 à 18 h, salle Max-Pol Fouchet.



LA MÉDIATHÈQUE

Le 26 juillet dernier, la médiathèque inaugurerait ses locaux réaménagés afin de mieux répondre aux besoins actuels de ses différentes activités.

En effet, la médiathèque évolue et accueille de nombreuses activités annexes tournées vers la culture et qui demandent une ergonomie adaptée.

Parmi ses activités, on peut citer :

- Des expositions diverses et variées (peintures, photos, objets d'art ...)
- Des conférences sur de nombreux sujets et l'accueil des « T'as pas tout dit » en partenariat avec les Traversées de Tatihou
- Divers ateliers : numériques, musicaux et accueil des scolaires avec mise en place d'ateliers dédiés
- Des concerts ponctuels (Festival Passeurs de blues, le Cotentin fête l'Irlande ...)

NOUVEAUTÉS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Arrivée d'un deuxième conseiller numérique qui reçoit sur rendez-vous les 2^e et 4^e jeudis du mois de 14h00 à 16h30 – tel : 06.66.87.33.75 (laisser un message) Par ailleurs, concernant les ateliers numériques, une permanence a lieu un samedi par mois de 10h à 12h, sans rendez-vous pour répondre à vos questions et une formation est initiée sur un thème précis, une fois par mois, le jeudi de 14h à 16h. Ce service est ouvert à tous.
- Des jeux de société sont disponibles pendant les heures d'ouverture pour les petits et les grands.
- Constitution d'un nouveau fonds de New Romance
- La cour des jeux est organisée une fois par mois, le mercredi après-midi
- La mise en place de soirées jeux de cartes et jeux de société en partenariat avec l'association Quai du Livre (dates précisées en cours d'année via Panneau Pocket et affichage)
- Mise à disposition de bus pour le théâtre de Cherbourg en partenariat avec le Trident (il reste quelques places pour certains spectacles)

Nous vous précisons que l'adhésion à la médiathèque permet, outre l'emprunt de livres et de CD, de bénéficier de l'accès à TRANSAT, plateforme sur laquelle vous pourrez accéder à de nombreux films, livres audio, tutoriels et/ou formation sur de nombreux sujets, journaux et magazines ...

N'hésitez plus à venir pousser la porte de la médiathèque ! Vous y découvrirez un espace convivial où vous pourrez profiter du lieu ainsi que de toutes ses activités et services.

Horaires d'ouverture

de la médiathèque située à deux pas de l'église, près de la Mairie :

- Mardi : 15h à 18h
- Mercredi : 10h00 à 12h00 – 14h à 18h
- Vendredi : 15h à 18h
- Samedi : 10h à 12h – 14h à 18h

☎ : 02 33 20 13 21

✉ : mediatheque@saintvaastlahougue.fr

📘 : Médiathèque de Saint-Vaast-la-Hougue



La médiathèque de Saint-Vaast



LE TRIDENT

SCÈNE NATIONALE Cherbourg-en-Cotentin
SITE DE RENCONTRE(S) DEPUIS 1882

Notre partenariat avec le théâtre Le Trident de Cherbourg se poursuit à travers un contrat « Culture, Territoire, Enfance et Jeunesse » (CTEJ) signé avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) de Normandie, couvrant la période 2025-2027 et incluant 9 autres communes ainsi que le Département de la Manche et le ministère de l'Éducation nationale.

Ce nouvel accord, nous apporte l'opportunité d'ouvrir le champ des possibles en permettant à chaque commune de proposer en plus de ceux organisés et gérés par le Trident, d'autres projets culturels qui, s'ils sont approuvés par la DRAC, pourront faire l'objet d'un soutien financier de sa part.

Pour l'heure, le seul acteur culturel intervenant sur notre territoire dans le cadre de ce contrat est le Trident qui, cette année encore, nous offre :

- **Des spectacles en « hors les murs »** dans nos différentes salles communales
- **Des bus gratuits** pour les habitants pour assister aux représentations à Cherbourg
- **Des actions culturelles en scolaire** de la maternelle au collège (ateliers danse, écriture, théâtre, restitutions publiques, créations participatives) et hors temps scolaire en direction des amateurs quel que soit l'âge.

Vous pouvez retrouver les spectacles en « hors les murs » ainsi que tous les autres spectacles proposés par le théâtre du Trident :

Sur le site internet :

www.trident-scenenationale.com

Ou à la **médiathèque de St-Vaast** en version papier pour la saison 25-26.

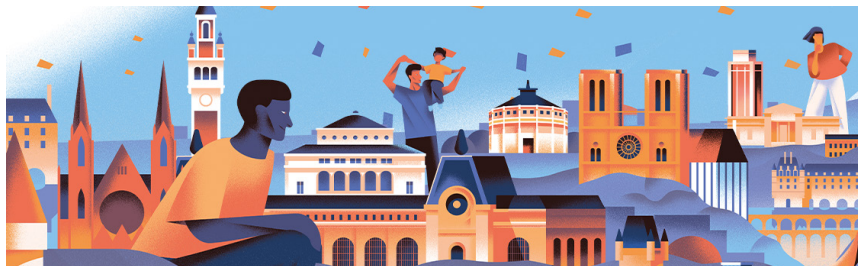
LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

À l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, le site du fort de la Hougue a ouvert ses portes gratuitement au public et a accueilli plus de 400 visiteurs sur les deux jours.

Une conférence sur le Tue-Vaques, organisée par l'association CAP Saint-Vaast et animée par l'historienne Annick Perrot, a réuni plus de 150 participants dans la salle Max-Pol Fouchet.

À Tatihou, une visite commentée gratuite a été organisée pendant ce week-end sur le site avec trois focus sur les différents types d'architecture à Tatihou : le patrimoine bâti, l'architecture des jardins et la construction des bateaux.

Pendant ces deux jours, un tarif réduit a été proposé à tous, pour l'aller-retour en bateau et l'accès au musée.



La veille des JEP, une journée a été dédiée aux scolaires. Un programme adapté a été proposé aux enfants pour découvrir, en s'amusant, le patrimoine architectural de l'île Tatihou.



ASSOCIATION LES PIERRES EN MER DE LA HOUGUE (LPMH)

L'association LPMH a pour objet de contribuer à l'entretien, la mise en valeur, et la restauration, de des fortifications de Vauban. L'association organise chaque année des chantiers de restauration ouverts à tous les bénévoles à la Hougue et à Tatihou.

Notre site internet www.la-hougue.com présente de nombreuses photographies de ces travaux réalisés en 2022, 2023, 2024 et 2025 : brèches comblées sur le fort de l'ilet à Tatihou, réparation du parapet au-dessus des douves, derrière la Houguette, réparation de la porte au sommet de la Hougue, etc.

Afin de donner un cadre juridique à ses interventions, LPMH a signé en septembre 2021 une convention avec la Marine nationale pour la Hougue. En 2025, une autre convention a été mise en place avec le Département de la Manche pour Tatihou.

L'association bénéficie du soutien de la Ville de Saint-Vaast, du Département de la Manche, et de la Fondation du Patrimoine.

LPMH est membre de l'Union REMPART, fédération nationale de 200 associations locales de restauration du patrimoine, afin d'ouvrir ses chantiers de bénévoles au plus grand nombre et de bénéficier de l'expertise de ce réseau d'associations – www.rempart.com

Adhésion 10€ (15€ couple) et don en ligne sur notre site www.la-hougue.com L'association est habilitée à émettre des reçus fiscaux.





ilet



ilet



Tatihou



Tatihou



23^e ÉDITION DU FESTIVAL DU LIVRE « ANCRES ET ENCRE »

LES 19 ET 20 JUILLET 2025

Le public était au rendez-vous de la 23^e édition du Festival du Livre « Ancres et Encre », moment fort de la saison estivale à Saint-Vaast organisé comme chaque année au sein du Fort de la Hougue mis à disposition pour cette occasion par la Marine nationale. Plus de 2.100 visiteurs ont pu en effet, sur les deux journées, rencontrer les 45 écrivains de tous genres littéraires présents sous le chapiteau, et faire dédicacer leurs ouvrages.

Le festival était heureux d'accueillir cette année deux prestigieuses invitées d'honneur, Maylis de Kerangal pour son dernier ouvrage « Jour de Ressac », et Anca Visdéli prix Goncourt de la biographie Edmonde Charles-Roux pour son ouvrage « Cioran, le gai désespoir », ainsi que monsieur Bernard Cazeneuve, ancien Premier ministre, dont l'aide au festival a toujours été constante et précieuse ; outre les écrivains fidèles au salon, beaucoup de nouveaux auteurs étaient également invités, certains présentant d'émouvants récits, comme madame Larissa Cain dont le public a pu entendre en conférence le témoignage poignant sur son enfance dans le ghetto de Varsovie.

Les organisateurs avaient choisi de privilégier cette année **le thème du Patrimoine**, décliné sous ses différents aspects : littéraire bien sûr, mais aussi patrimoine maritime, architectural, environnemental, etc. Ont été accueillis à cette occasion des associations ou organismes œuvrant à l'entretien et à la sauvegarde de nos richesses locales : la Fondation du Patrimoine notamment, mais aussi certaines des nombreuses associations spécialisées sur cette thématique. Les Compagnons du Devoir ont par ailleurs été mis à l'honneur, exposant, sous une tente dédiée, des chefs-d'œuvre de divers métiers - magnifique exposition organisée avec le concours de la Société des Compagnons des Devoirs Unis.



POUR 2026, les responsables du salon réfléchissent avec les services de la Mairie à une nouvelle implantation de la manifestation du fait d'un important programme de travaux de réaménagement rendant probablement indisponible le site de la Hougue l'été prochain. Par ailleurs, le Festival s'associera en 2026 à la célébration du 400^e anniversaire de la création de la Marine nationale. Écrivains de marine, exposition, conférences, animations diverses viendront illustrer ce thème, le Festival retrouvant ainsi, tout en gardant bien sûr son caractère de salon généraliste, son lien originel avec la mer et les gens de mer.

Yves Le Cornec

Président de l'Association Festival en Cotentin

✉ ancresetencres1@gmail.com

📘 Ancres & Encre





CAP SAINT-VAAST/ COTENTIN CULTURE ANIMATION PATRIMOINE

Des visites commentées du patrimoine

En 2025, l'association Cap Saint-Vaast a poursuivi les visites guidées et commentées de la Hougue, tous les mardis des mois de juillet et août.

Au total, un peu plus de 200 personnes ont participé à ces visites hebdomadaires du mardi, en cheminant du front bastionné à la tour Vauban et ont pu apprécier l'évolution stratégique du site, du 17^e au 20^e siècle, la dernière réorganisation militaire ayant été effectuée par les Allemands, lors de la Seconde Guerre mondiale.

En septembre, c'est un groupe de 15 lycéens de Stolberg, en Allemagne, qui ont bénéficié d'une visite particulière du fort de la Hougue, dans le cadre d'un échange scolaire et culturel avec des élèves de 4^e et 3^e du collège Félix Buhot de Valognes. Accueillis dans les familles françaises de leurs correspondants, plusieurs visites étaient au programme dont celle du fort de la Hougue, le 23 septembre.



Une exposition « Le patrimoine autrement »

En juillet, nous avons organisé et accueilli à la salle René Mercier, du 12 au 20 juillet, la belle exposition de l'artiste Michel Gombaud qui a mis en valeur notre patrimoine grâce à ses dessins à l'encre de Chine rehaussés de touches d'aquarelle.

Il prend le parti de ne faire ressortir que le sujet principal de l'œuvre. Il laisse ainsi le dessin inachevé, ce qui aère sa composition et notamment le petit patrimoine, celui qui se cache et que l'on découvre au hasard d'une cour ou d'une ruelle.



Des conférences patrimoniales

« Les digues du Cotentin : une stratégie de défense contre la mer ? »

Le 28 juin 2025, après la présentation des enjeux évoqués au 18^e siècle pour édifier la digue monumentale qui couvre le rivage de Saint-Vaast à Réville, l'historienne Annick Perrot a détaillé les différentes phases d'une construction étonnante qui a duré plus d'un siècle. Édifiée après la submersion marine de 1724, la digue a été érigée par tranches et, à chaque fois, après des événements météo-marins qui mettent en péril le terrain arrière-littoral.

Le public a particulièrement apprécié le moment où l'historienne a levé le voile sur les véritables motivations d'édification d'un tel ouvrage : la digue a été, en réalité, édifiée à des fins militaires !



« Mémoire et histoires du tue-vaques, petit train du Val de Saire »

Les Journées européennes du Patrimoine ont clos la saison le 20 septembre avec une conférence très prisée sur les traces d'un patrimoine local, « le tue-vaques ».

La présidente de CAP St-Vaast, animatrice de la soirée, précise au nombreux public que l'histoire du tue-vaques, c'est aussi celle de nos aïeux puisque ce petit train a accompagné le développement du Val de Saire et contribué à son désenclavement à la fin du XIX^e siècle. Annick Perrot a ensuite entraîné le public sur les traces du tue-vaques en reconstituant son parcours à l'aide de magnifiques vues anciennes des gares édifiées le long de la ligne. Photos à l'appui, Annick Perrot a indiqué que, les déraillements n'étaient pas rares, et s'étaient accrues pendant la Seconde Guerre mondiale, en raison

des actes de Résistance dus à de nombreux cheminots. Saboter un train contrôlé par l'entreprise Todt, c'était retarder l'acheminement des matériaux (sable, ciment, ferraille...) et donc retarder la construction des blockhaus édifiés le long de la côte.

Enfin, l'historienne a achevé son propos en analysant le démantèlement du tue-vaques de 1948 à 1950, dû à son manque de rentabilité, et elle a rappelé avec nostalgie que, malgré des retards fréquents et des correspondances inefficaces, le petit train sairois avait du succès auprès de la population.

*Pour le Bureau de CAP St-Vaast,
la présidente Annick Perrot*





Du 24 au 27 septembre,

St-Vaast a eu l'honneur et le plaisir

d'accueillir l'arrivée de la solitaire

du Figaro – Paprec.

La Course du Figaro est une course mythique, proposée par OC Sport Pen Duick, qui existe depuis 1970 et nécessite une organisation parfaite. En partenariat avec l'agglomération du Cotentin (qui a assuré l'aspect financier et l'hébergement des skippers et des équipes d'OC Sport entre autres) et la SPL des Ports (pour l'aspect nautique) et avec l'aide de la SNSM et des clubs nautiques locaux, nous avons réussi ce pari.





L'édition 2025 de cette épreuve a été mémorable, selon les dires des organisateurs, en raison des conditions météorologiques très difficiles qui ont accompagné les skippers sur les trois étapes (Rouen – Baie de Morlaix/ Baie de Morlaix – Vigo/ Vigo – Saint-Vaast).

La qualité des participants a aussi contribué à la réussite de cette édition. Les bateaux sont donc arrivés à St-Vaast en provenance de Vigo (Espagne) dans la nuit du jeudi au vendredi avec un peu de retard, ce qui les a obligés à rester au large jusqu'au vendredi en fin de matinée dans des conditions difficiles. Le point positif, c'est que les spectateurs ont pu assister vers 11h à l'arrivée des bateaux dans le port.

Le village de la course, installé sur le Port de Plaisance, a été très apprécié, en particulier des scolaires du canton, avec de nombreuses animations proposées sur les quatre jours. Un grand merci à toutes nos associations nautiques pour s'être pleinement investies pour cet événement (SNSM, Centre Nautique Est Cotentin, Yacht Club, Pêcheurs de loisirs en mer du Val de Saire, Club nautique de la Pointe de Saire). Les organisateurs de la course ont tenu à féliciter la SNSM et les clubs nautiques pour l'aide précieuse qu'ils leur ont apportée sur l'eau.





Tous les skippers et les participants se sont réjouis de l'accueil qu'ils ont reçu à St-Vaast. Ils ont été surpris agréablement par la fréquentation du village, surtout le samedi où la foule était présente pour la remise des prix. Il faut reconnaître que la victoire du régional de l'étape, le Cherbourgeois Alexis Loison, a grandement contribué à ce succès. Le mot « convivialité » revenait souvent dans les conversations, de même que « la gentillesse des gens ». C'était exactement l'objectif recherché. Sur le village, on retrouvait un peu l'ambiance des deux Défis des Ports de pêche organisés sur la commune. Le slogan « un port dans la ville » a pris toute sa dimension. À l'avenir, St-Vaast aura certainement l'occasion d'accueillir de nouveau un événement de ce standing.

Dès 2026 (du 18 au 26 avril), St-Vaast aura l'honneur de recevoir la 58^e édition de l'EDHEC, une compétition sportive étudiante très renommée. À l'origine c'était une régates (au moins 130 voiliers sont attendus), mais, depuis 1994, d'autres sports sont proposés.

En 2025, à Arzon en Bretagne, l'événement a rassemblé plus de 2000 participants de 23 nationalités différentes !

Podium d'arrivée de la course du Figaro





LES MANIFESTATIONS 2025

2025 a été une année très riche en manifestations, qu'elles soient sportives, culturelles ou autres. Nous avons pu dénombrier plus de 40 animations sur la commune.

La Tatihougue



Favorisées par une météo plutôt clémente, toutes les organisations ont pu se dérouler normalement et elles ont toutes connu le succès.

En ce qui concerne le sport, on peut citer les événements les plus importants comme le semi-marathon des Vikings, la Course du Run, la Tatihougue, le départ du Tour des Ports de la Manche et le concours hippique. Nos deux courses à pied ont explosé leur record de participation, comme c'est le cas pour toutes les organisations de ce type dans la région. Le semi a attiré 1500 participants (500 il y a 2-3 ans) et la Course de l'huître qui le précède 400 coureurs (à peine 100 auparavant). Quant à la Course du Run, les organisateurs ont dû limiter le nombre d'inscriptions à 1700 pour garantir la qualité de la course.

Depuis deux ans, en partenariat avec la commune de Réville, nous organisons en mai la Révitalisante qui propose des marches à pied et une course pédestre, un événement familial et convivial à la portée de tous. Sur le plan culturel, en plus des conférences et des expositions, la manifestation majeure est bien sûr le Festival du livre organisé à la Hougue.

La musique tient également une grande place à St-Vaast avec les Traversées de Tatihou, le festival de chants marins, sans oublier Musicoport qui lance la saison estivale et qui a pu bénéficier pour une fois d'une météo favorable.

Course du Run





Début juillet, nous avons eu le plaisir d'accueillir la chorale Mistral, venue de la Drôme-Ardèche, qui a donné un concert de grande qualité à l'église suivi par un nombreux public.



Concert chorale Mistral

À la mi-juillet, plusieurs de nos ostréiculteurs ont relancé la Fête de l'huître, une manifestation qui s'impose à St-Vaast. La semaine suivante, nos sapeurs-pompiers ont repris l'organisation du bal des pompiers qui avait été abandonné depuis très longtemps. Le succès rencontré par ces deux animations va inciter leurs organisateurs à les renouveler. Deux manifestations de plus sur la commune, c'est très appréciable.

Nous n'oublions pas bien sûr les deux organisations de la SNSM, les trois vide-greniers, la fête des Régates, les mercredis en fête du port, les animations du 14 juillet et les jeux du 15 août de même que nos deux feux d'artifice. Pour couronner le tout et pour prolonger la saison, nous avons eu l'honneur d'accueillir l'arrivée de la solitaire du Figaro, un événement marquant pour une petite ville comme St-Vaast.

Un grand merci à toutes nos associations et à tous nos bénévoles qui sont sans cesse sollicités, en particulier ceux du comité des fêtes. La plupart d'entre eux interviennent dans plusieurs manifestations et il serait souhaitable qu'une nouvelle génération de bénévoles vienne nous rejoindre.



Jumelage Bridport



Pique-nique de la Houquette



Journées SNSM



Journées SNSM - Groupe



Jeux du 14 juillet



Festival Passeurs de Blues - Exposition



FESTIVITÉS

La saison musicale, de son côté, a été clôturée par le **succès incontestable de la 4^e édition du Festival des Passeurs de Blues**. Les concerts de très grande qualité, proposés à la salle Max-Pol Fouchet, ont fait salle comble. Les ateliers « apprenants » ont fait le plein avec quelque 110 stagiaires. Les participants du nouvel atelier gospel ont pu chanter en première partie, dans une église pleine et enthousiaste.

Le nouveau Tremplin a permis à une formation de jeunes talents d'assurer la première partie du concert du dimanche.

Un grand merci aux Passeurs de Blues, aux bénévoles de l'association et à nos services techniques pour ces moments enchantés au sein de notre commune. Nous attendrons avec impatience la prochaine édition !



Festival Passeurs de Blues - Inauguration

PÉTANQUE



Le club cette année se compose de 59 licenciés dont 6 féminines, 21 vétérans dont trois vétéranes. En 2022, nous étions 20 licenciés. En trois ans, nous avons presque multiplié les licenciés par trois. Encore une très belle année 2025, avec deux championnes de la manche vétéranes en doublette. Au mois d'août, nous avons établi un record avec 87 équipes pour notre concours traditionnel de fruits de mer. L'assemblée générale se déroulera le 6 décembre à 17h avec la remise de notre colis traditionnel pour tous les joueurs ayant participé à au moins 12 concours.

Yves Contamine



Festival Passeurs de Blues - Concert gospel



Festival Passeurs de Blues
- Participants à l'atelier gospel en représentation à l'église



Festival Passeurs de Blues - Concert Salle Max-Pol Fouchet

MANIFESTATIONS 2026 – PRÉVISIONS

Du 18 au 26 avril	Course de l'EHDEC
En mai	La Révitalisante
Sam. 23 mai	Festival de chants marins
et Dim. 24 mai	
Dim. 14 juin	Musicoport
Sam. 20 juin	Vide-greniers du comité des fêtes à la Hougue
	Semi-marathon
Sam. 27 juin	Journée SNSM
Dim. 28 juin : ou dim. 5 juil.	
Sam. 4 juil.	Tatihougue
Dim. 5 juil.	Vide-greniers d'Agir pour le Val de Saire (rue de Verrüe)
	Spectacle d'Electric Youth sur le port
Mer. 8 juil.	Marchés artisanaux avec concert
	Fête nationale (distribution de brioches aux enfants, jeux traditionnels, bal populaire, retraite aux flambeaux et feu d'artifice)
Du mer. 8 juil. au mer. 26 août	Festival du livre
Mardi 14 juil.	
Sam. 18 juil. et dim. 19 juil.	Fête des Régates
Dim. 2 août	Course du Run
Dim. 9 août	Pique-nique à la Hougue
1 ^{re} quinzaine d'août	Traversées de Tatihou
Du 12 au 16 août	Jeux de plage à la Hougue
Sam. 15 août	Portes ouvertes de la SNSM
WE du 15 août	Concours hippique
WE du 15 août	Vide-greniers du comité des fêtes à la Hougue
Sam. 22 août	Festival Passeurs de blues
24 et 25 octobre	



TRAVAUX

Les projets liés au CONTRAT de PÔLE de SERVICE

Le Contrat de Pôle de Service (CPS) a été signé entre le Département de la Manche, représenté par son Président, Monsieur Jean Morin et la ville de Saint-Vaast-la-Hougue le 11 mars 2025.

Ce CPS permet à la commune d'obtenir des subventions conséquentes sur les projets qu'elle souhaite mettre en œuvre.



Ce contrat portait sur trois projets phares, à savoir :

PROJET 1

Réaménagement d'une friche en espace de convivialité et aire de stationnement paysagé

PROJET 2

Réhabilitation de la médiathèque

PROJET 3

Aménagement d'un espace de rencontre intergénérationnel



DOSSIER —

Projet 1 du CPS

Ce projet de réaménagement des abords de l'église a commencé par le désamiantage suivi de la démolition de l'ancienne école maternelle. Suite à cette première phase de travaux, le chantier a fait l'objet par la DRAC d'une demande de fouilles préventives, ce qui a quelque peu rallongé les délais d'exécution des travaux.

La première phase de la création du parking est maintenant terminée.

L'aménagement de l'îlot de fraîcheur est en cours de réalisation ainsi que la reprise des joints des murs apparents clôturant l'espace.

Dans une deuxième phase de travaux, le transformateur EDF sera déplacé et la jonction entre la rue Trésor et la rue Maréchal Foch sera réalisée.

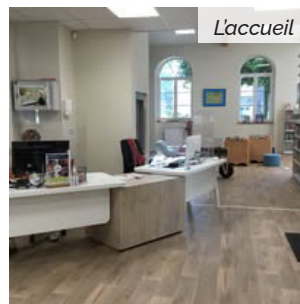


Projet 2 du CPS

Afin de faire évoluer la médiathèque vers un meilleur accueil et une plus grande flexibilité du site permettant l'intégration de nombreuses activités au sein de ce lieu, la réhabilitation de la médiathèque a été effectuée avec la participation active de la Bibliothèque Départementale et le soutien de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) ; elle a pu être inscrite dans le CPS en répondant aux exigences de rénovation énergétique. Une partie des travaux a été effectuée en régie par nos services techniques (voir ci-après § concernant les travaux sur les bâtiments réalisés en 2025).

Un nouveau mobilier, pensé pour être modulable et adapté aux animations culturelles multidisciplinaires qui jalonnent la vie de la médiathèque, a été installé.

Il est à noter que l'ancien mobilier datant de 2009, a été entièrement réutilisé par l'école primaire et le collège de Saint-Vaast, par les services municipaux et la commune pour l'archivage de ses documents et qu'aucun élément n'a été jeté.



Projet 3 du CPS

L'aménagement des jardins familiaux et d'une aire de jeux, faisant l'objet du projet 1, est en cours de finalisation. Un complément d'équipement, notamment de clôture, non prévu initialement, a paru nécessaire à l'utilisation.

L'aire de jeux, depuis son ouverture mi-juin, est très fréquentée et semble avoir conquis les utilisateurs petits et grands.

Douze parcelles pour les jardins sont disponibles et 10 font actuellement l'objet d'une réservation pour la saison prochaine de plantation.



Les jardins familiaux et l'aire de jeux



Aire de jeux

FINANCEMENT DES PROJETS

		Montant HT	Montants subventionnés	Fonds propres
Projet 1	Parking église	424 202 €	270 057 € soit 63,66 du montant global	154 145 € soit 36,34% du montant global
Projet 2	Médiathèque	157 107 €	125 758 € soit 80% du montant global	31 439 € soit 20% du montant global
Projet 3	Jardins familiaux et aire de jeux	449 801 €	359 841 € soit 80% du montant global	89 960 € soit 20% du montant global

LES AUTRES TRAVAUX

L'EHPAD et le prolongement de la rue Marcel Pignot

L'EHPAD est en cours de construction, sa livraison est prévue pour fin 2026.

La voie d'accès par prolongement de la rue Marcel Pignot est réalisée, ouverte au public et permet une liaison entre l'axe Saint-Vaast/Quettehou, l'EHPAD et la Chasse David en intégrant également la viabilisation des aménagements futurs autour de cet axe.



Construction EHPAD et accès



Voie Marcel Pignot



Pose de la première pierre de l'EHPAD - 23 mai 2025



Entrée site de la Hougue

La restructuration du site Vauban - La Hougue

L'étude du projet a été finalisée et soumise à la DRAC qui doit statuer sur les diverses éventuelles modifications à y apporter et qui devront faire l'objet d'un accord avec la Commune et le Commandant de la Base de Défense de Cherbourg. Le ministère de la Défense, propriétaire du site, a programmé des travaux de restauration sur l'entrée principale, les murs de garantie et bâtiments intérieurs du site. Ces travaux sont en cours et ceux concernant le nouveau bâtiment d'accueil du public souhaité par la commune ne pourront être possibles que lorsque les travaux en cours du ministère de la Défense seront achevés.

Travaux cycle de l'eau

Dans le cadre du plan de lutte contre la pollution des bassins ostréicoles, l'agglomération du Cotentin a engagé d'importants travaux dans le Val de Saire. Sur Saint-Vaast-la-Hougue des travaux sont entrepris entre la Chasse des Mares et la Place de la République. Ils s'étaleront en plusieurs phases entre octobre 2025 et juin 2027.

Une réunion publique s'est tenue sur ce sujet le 28 août dernier pour informer la population et les riverains sur l'agenda des interventions prévues et le plan de déviations mis en place qui sera adapté en fonction de l'avancement des travaux.

Nous mettons tout en place pour minimiser l'impact de ces travaux sur les riverains et l'ensemble de la population.



Enfouissement des réseaux



Enfouissement des réseaux



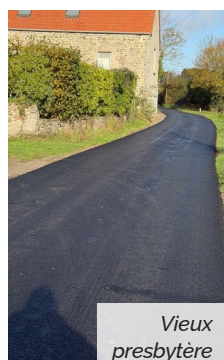
Renouvellement des réseaux - rue Maréchal Foch



Route de Durécu



Route de l'Épinay



Vieux presbytère



Route du Rougeot

Travaux voirie

À l'issue d'un appel d'offres et dans le cadre du déploiement de notre plan pluriannuel de réfection des voiries, les rues suivantes ont fait l'objet d'une restauration en 2025 : rue de la Hougue, rue des Salines, rue du Pierrepont, rue de l'Épinay, impasse triquet, impasse des Chenevières, toute du Vieux Presbytère, route du Rougeau, route de Durécu, rue de Verrue.

Ce qui représente 2,5 km de voirie soit 7.360 m² d'enrobé



Les travaux du SDEM

Syndicat départemental d'Énergies de la Manche

La commune est adhérente au SDEM et lui confie la gestion et l'entretien de l'éclairage public.

Le SDEM procède, dans le cadre d'un programme triennal, à l'effacement des réseaux et au passage des sources lumineuses en LED.

Pour cette année sont impactées, la rue de la Hougue, la rue des Salines, la rue d'Isamberville, la route du Pierrepont, le Hameau, la Craulière et la Poirerie.

Le déploiement de ce programme sera prolongé en 2026.

ESTIMATION DES GAINS SUITE AUX TRAVAUX DE PASSAGE EN LED

INSTALLATION	CONSOMMATION ANNUELLE SUR 60 LUMINAIRES	GAIN ANNUEL
Existante	12 310 kWh	
Passage à la LED	3 920 kWh	8 390 kWh

**SOIT 68%
D'ÉCONOMIE
D'ÉNERGIE.**

Les horaires moyens d'extinction de l'éclairage public sur la commune sont de 23h à 06h.



Nous avons également procédé (avec le concours du SDEM) à la mise en place d'une borne de recharge pour véhicules électriques place de Gaulle. Elle est en fonction depuis le 25 septembre 2025.

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2025 sur les bâtiments

À noter qu'une partie des travaux mentionnés ci-après ont été effectués en régie, directement par le personnel de nos services techniques.

Groupe scolaire Marcel Lepaysant

- Pose d'un système anti-goélands consistant en fils tendus au-dessus des faitages et installation de pics sur des grilles perforées dans tous les chenaux. Nous avons pu constater, grâce à ce système, une diminution très sensible du nombre de nids répertoriés (trois en 2025 contre une dizaine en 2024). Cette constatation nous encourage à continuer à améliorer le dispositif.
- Installation d'un système d'alerte intrusion PPMS avec 11 déclencheurs manuels répartis dans tout l'établissement dans le cadre de VIGIPIRATE, préconisée par l'inspection d'Académie.
- Installation d'un visiophone au portillon d'entrée pour permettre une ouverture à distance par le personnel enseignant.
- Mise en place d'une clôture autour de la citerne gaz enterrée.
- Changement complet du matériau d'étanchéité sur la verrière du forum avec amélioration de l'isolation dans les zones traitées.
- Comme chaque année, remise en état d'une classe avec remplacement de mobilier et de tous les éclairages convertis en LED.



Église

Suivant le programme pluriannuel établi, trois nouveaux vitraux ont été restaurés en 2025.

Pendant quelque temps les cloches n'ont pas sonné. Nous avons donc procédé aux réparations nécessaires en changeant le moteur de la cloche N° 2 et en restaurant celui de la cloche N°3.



Le tableau de commande a également été remplacé.

La restauration et la modification de l'estrade de l'autel ont été effectuées.

Un marché de Maîtrise d'œuvre a été signé afin de résoudre définitivement les désordres constatés sur l'église.

Médiathèque

Lors de la rénovation de la médiathèque et pour répondre au diagnostic énergétique effectué en amont, des travaux ont été réalisés pour améliorer l'étanchéité à l'air avec l'installation d'une VMC plus performante, le remplacement des boîtiers électriques pour répondre aux normes en vigueur, la création d'une cloison dans les combles et le remplacement des éclairages par des éclairages LED. Ces travaux permettront une réduction de plus de 40 % de la consommation d'énergie.

École de voile

Afin de maintenir le confort de ses adhérents, nous faisons en sorte d'entretenir la base du Club de voile. Cette année les sanitaires ont été remis en état ainsi que quelques portes qui subissent les assauts du vent.

Pour remplacer le petit local de stockage près de la cale, nous avons installé un container maritime de 6 mètres de long qui remplit pleinement ses fonctions de rangement.

Par ailleurs, nous avons engagé avec le Département et la SPL des Ports, l'étude d'un projet visant à doter l'école de voile d'une structure adaptée à ses activités actuelles et aux possibles développements de ces dernières sur notre commune.





Main-courante stade

Stade de football

Remise aux normes des mains courantes du stade.

Terrain de boules

Reprise de l'éclairage sur le terrain.

Tennis Club

Aménagement du secteur pour que le tennis Club puisse installer une buvette près des cours de tennis.

Voies vertes

Une grande partie des voies vertes a été restaurée. Les travaux ont été totalement pris en charge par le Conseil départemental.

Système d'endiguement

Suite à la prise de compétence par l'agglomération du Cotentin, l'entretien de nos digues est assuré par le service GEMAPI. La digue de la longue rive sera en grande partie reconstruite entre le petit bois de la Bijude et la maison du gardien et des travaux de reprise des joints sont d'ores et déjà effectués sur la digue du Sillon.

WiFi Mairie

Le renouvellement du WiFi a été effectué, incluant une extension à la salle des fêtes.

Une borne d'accès publique extérieure est prévue pour répondre aux critères d'une station classée de tourisme.

Bureau d'accueil Mairie

Les murs et placards du bureau d'accueil ont été repeints (travaux effectués en régie par nos services techniques). L'agencement a été revu pour un meilleur accueil du public.



Accueil de la Mairie



Système d'endiguement - Rejointement

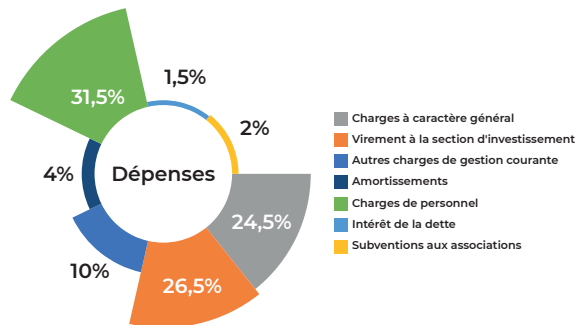


BUDGET 2025 : LA RÉALISATION DES PROJETS DU MANDAT

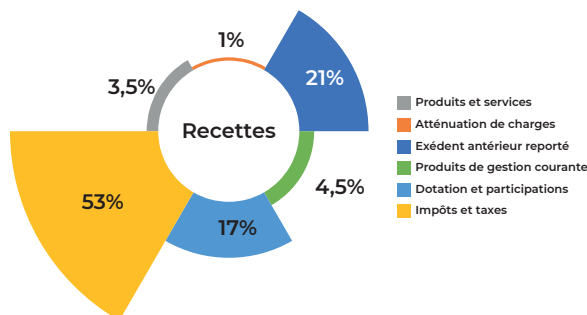
Le budget 2025 a été voté le 3 avril ; il s'élève à plus de 6 Millions d'Euros. La part d'investissement est de près de 3 M€ essentiellement consacrés au financement des projets d'aménagement du mandat. La partie fonctionnement est de 3,1 M€.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 3 149 197 € dont 841 189 € pour abonder la section d'investissement et l'autofinancement des projets avec la volonté de maintenir un bon fonctionnement des services assurant la proximité avec les habitants, de conforter les actions du monde associatif, de soutenir les animations qui rendent notre ville attractive, sans augmenter les taux d'imposition.

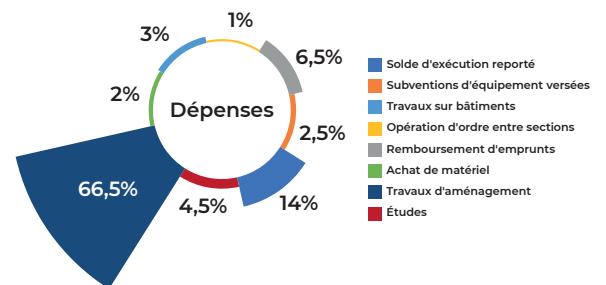


Recettes : 3 149 197 €. Nos recettes de fonctionnement reposent à plus de 50% sur les recettes fiscales et donc la richesse locale. Les ressources fiscales de notre commune s'élèvent à 866€ par habitant contre 394€ pour la moyenne départementale. Il s'agit de recettes stables comparées aux dotations qui nous sont versées par l'État et qui ne représentent que 17% de nos recettes de fonctionnement.

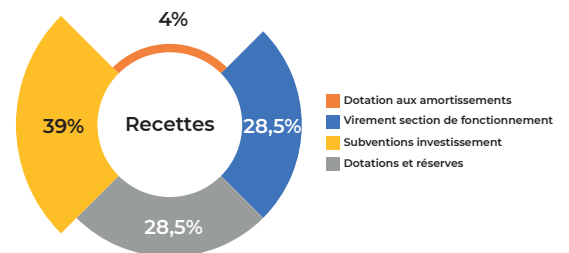


SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 2 983 794 €



Recettes : 2 983 794 €

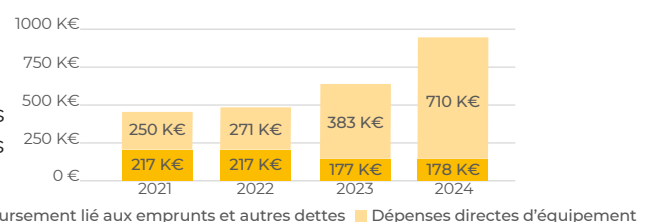


Les investissements réalisés ont pu être financés sans contracter de nouvel emprunt sur l'exercice 2025, grâce à l'autofinancement dégagé et l'aide substantielle de nos partenaires financiers : État, Conseil Départemental de la Manche au travers du contrat pôle de services et Communauté d'agglomération « LE COTENTIN » au travers des fonds de concours. .

ÉVOLUTION DES DETTES ET CHARGES FINANCIÈRES

L'effort de désendettement mené depuis 2020 a permis de retrouver des marges de manœuvre pour financer de nouveaux projets.

Le graphique ci-après montre l'évolution des dépenses d'équipement et leur corrélation avec la baisse des coûts d'emprunt.



Comptoir
touristique
île Tatihou



BILLETTERIE
TATHOU



OFFICE
DE TOURISME
DU COTENTIN

COMPTOIR TOURISTIQUE - ÎLE TATHOU

— TOURISME



BILAN DE LA SAISON ESTIVALE

AU BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE SAINT-VAAST-LA-HOUGUE

Lors des mois de juillet et août 2025, les conseillers en séjour de l'Office de Tourisme ont répondu à 6 622 demandes contre 3 761 en 2024, soit une hausse de 76 %.

ORIGINE DE LA FRÉQUENTATION

92%

de Français

17%
Cotentin

17%
Île-de-France

15%
Normandie
(hors Manche)

8%

d'internationaux

38%
Allemagne

25%
Royaume-Uni

14%
Belgique



Topoguide du Val de Saire Sud :
un outil indispensable pour vos randonnées

Découvrez les plus beaux sentiers **du Val de Saire Sud, de Barfleur aux plages du D-Day**, grâce au topoguide officiel, disponible au bureau d'information touristique. Ce topoguide propose des itinéraires détaillés, des cartes précises et des conseils pour explorer la région en toute sérénité.

Retrouvez toute la collection des topoguides du Cotentin en vente à la boutique de l'Office de Tourisme du Cotentin, une ressource idéale pour préparer vos prochaines balades.

Prix : 10,90€

NOUVEAUTÉ 2025 !

Les traversées à pied et visite de l'île Tahitou
15 dates - 619 billets vendus

En collaboration avec l'île Tatihou, l'idée était d'encadrer, de sécuriser la demande de traversées à pied, de sensibiliser aux bonnes pratiques et de proposer une offre alternative aux traversées en bateau en période de forte affluence.

Une belle réussite pour une première année test !



LE PORT DE SAINT-VAAST-LA-HOUGUE

Travaux réalisés dans le périmètre de la concession portuaire en 2025 :

- Reprise de la maçonnerie jetée feu vert (tranche 3)
- Passage en LED des têtes de réverbères

CERTIFICATION PORTS PROPRES

Le port de St-Vaast la Hougue est le premier port normand certifié « Ports propres » et « Ports propres actifs en biodiversité ». La norme ISO18725 « Ports propres » est la seule certification mondiale en environnement spécifique aux ports de plaisance.

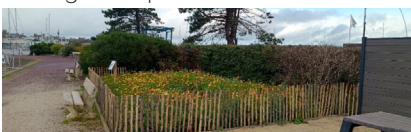


C'est la reconnaissance d'une politique environnementale débutée depuis de nombreuses années au port de Saint-Vaast puisque les équipements obligatoires datent de 2005 pour la station de pompage et 2004 pour le point propre.

Dans le cadre de la démarche « Ports propres », une sensibilisation sur la réglementation maritime par la gendarmerie maritime et une intervention du GECC sur les mammifères marins ont pu être proposées aux plaisanciers.



Concernant la partie biodiversité, une prairie fleurie a été réalisée sur le port près du restaurant La Marina et plusieurs arbres fruitiers ont été plantés le long de la promenade avec la mise



LES MARDIS DU PORT



Le port de Saint-Vaast-la-Hougue a reconduit les rendez-vous du mardi soir sur la période estivale, ouverts aux plaisanciers en escale, mais aussi aux plaisanciers du port afin de permettre un échange entre eux. Plus de 350 personnes ont été comptabilisées lors des 7 rendez-vous estivaux.

CAMPAGNE ÉCOGESTES



En 2025, le port a accueilli la Campagne Écogeste. Son objectif est d'inciter les pratiquants d'activités nautiques à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement à la fois en termes d'équipements que de comportements. Deux personnes du CPIE du Cotentin sont venues au cours de l'été sensibiliser et interroger les plaisanciers, visiteurs et résidents. Les personnes ayant pris au moins un engagement ont reçu le pavillon « Ecogestes » à mettre sur leur bateau.

CAMPAGNE JE NAVIGUE, JE TRIE

Piloté par l'association Gestes Propres, le programme « Je navigue, je trie » est une initiative qui encourage les plaisanciers à trier et rapporter tous leurs déchets au port, sans rien jeter par-dessus bord ! Même si 80% des déchets marins viennent de la terre, il est important de ne pas contribuer aux 20% en provenance des usagers de la mer.

Les plaisanciers se verront remettre un cabas de tri pour les emballages et papiers, des cendriers de poche et auront un accès en libre-service à des sacs poubelles.

En savoir plus :

www.ports-manche.com

Suivez-nous : www.facebook.com/portsdelamanche

www.instagram.com/portsdelamanche

www.linkedin.com/company/81930672

LES OFFRES ESCALES

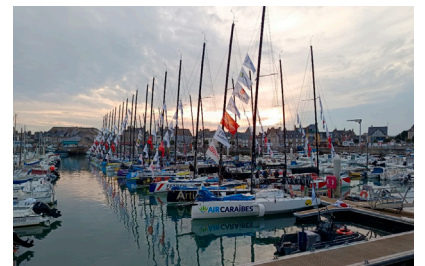
Les offres escales ont été reconduites pour la 3^e année. Ce sont 6 partenaires qui nous ont permis de proposer 12 offres aux plaisanciers en escales.

GRANDE ARRIVÉE DE LA SOLITAIRE DU FIGARO

Du 24 au 27 septembre, le port a accueilli l'arrivée de la 56^e édition de la solitaire du Figaro. Une première pour le port de St-Vaast.

Le port a participé à l'animation du village en proposant trois animations :

- Un atelier nœuds marins.
- Un atelier « Observons le plancton du port » avec l'aide du Musée de Tatihou, il était proposé d'observer avec l'aide de microscope le plancton présent dans le port lors de l'évènement.
- Une présentation de photos sous-marines des animaux et végétaux présents sous le ponton qui accueillait les figaros que vous pouvez retrouver sur la chaîne YouTube de la SPL des Ports de la Manche.





Bruit vert - Oreilles augmentées

LE DÉPARTEMENT REVISITE TATIHOU, CET ÉCRIN DE NATURE QUI NE CESSE DE SE RÉINVENTER !

L'Année 2025 s'achève avec le souvenir de beaux moments partagés sur l'île avec le public. Les visiteurs, dont les Saint-Vaastais, comme chaque année, ont été fidèles à Tatihou !

La programmation 2025 a laissé une large place au patrimoine naturel

Cette saison a été marquée par le 50e anniversaire du Conservatoire du littoral, propriétaire de l'île. La programmation culturelle permet de découvrir et de sensibiliser à la protection de la nature. Des balades naturalistes, sous différentes formes, de l'estran au jardin, permettent d'expliquer notre rapport à l'environnement. Deux à trois rendez-vous mensuels ont aussi permis de s'initier à la vannerie, de comprendre l'intérêt écologique des murets de pierres sèches au jardin, de découvrir les propriétés des plantes sauvages, etc.

La Fête de la nature est un autre rendez-vous incontournable qui réunit à Tatihou de nombreux partenaires : l'association Orchis, l'OFB (Office Français pour la Biodiversité), le GECC (Groupe d'études des Cétacés du Cotentin), le Symel (Syndicat mixte des espaces littoraux de la Manche), le GMN (Groupe mammalogique Normand) ou encore le GONm (Groupe ornithologique Normand). Ces acteurs démontrent la volonté collective de sensibiliser le public à la nécessité de protéger les richesses de l'île.



L'archéologie sous-marine, outil de connaissance de l'histoire maritime

Un autre événement marquant a été l'accueil des anciens directeurs de fouilles archéologiques sous-marines des vestiges de la Bataille de la Hougue : Michel L'hour et Elisabeth Veyrat. Ils ont mené les premières campagnes de fouilles du DRASSM (Département des recherches archéologiques sous-marines et subaquatiques) dans les années 1990.

Ils ont exposé, avec émotion, à quel point le site de Saint-Vaast-la-Hougue/Tatihou fait référence en Europe dans le domaine de l'archéologie sous-marine. Leurs propos ont été confirmés par Cécile Sauvage qui poursuit aujourd'hui ce travail pour le DRASSM.

La refonte touristique et culturelle se poursuit

Cette année, la signalétique informative et directionnelle a été installée dans le lazaret et au sein du fort Vauban. Des totems intégrés aux couleurs de la nouvelle charte graphique de Tatihou permettent désormais de se repérer et de suivre les nouveaux parcours thématiques qui relatent l'histoire de l'île : « Nature et jardins », « Vies maritimes », « Tours Vauban et fortifications ». Des plaques ont été apposées sur les différents bâtiments pour les nommer et décrire leur histoire et leur fonction actuelle.

Dans la caserne 7, près de la tour Vauban, une nouvelle exposition va voir le jour pour l'été 2026. Elle racontera l'histoire militaire du fort, de la bataille de la Hougue-Barfleur jusqu'au Mur de l'Atlantique. Un espace d'interprétation sera ainsi consacré aux tours Vauban, inscrites à l'UNESCO.

Les derniers aménagements des Maisons de Tatihou

Près du musée maritime, l'ancienne galerie d'histoire naturelle est réaffectée en salle de séminaire avec, à l'étage, des logements destinés au personnel saisonnier des Maisons de Tatihou.

En octobre 2026, le Département invitera les habitants de Saint-Vaast-la-Hougue à venir découvrir l'avancement de cette refonte touristique des Maisons de Tatihou et du musée, à ciel ouvert.



Totem signalétique - Tatihou



STATION DE TOURISME



Panneau Station classée de tourisme

*La Commune
de Saint-Vaast-la-Hougue
a été reconnue comme
« Station classée de tourisme »
par arrêté préfectoral
signé par le Préfet de la Manche
le 24 février 2025.*

Ce classement est la reconnaissance par les pouvoirs publics des efforts accomplis pour structurer une offre touristique adaptée et un accueil d'excellence tout en privilégiant un engagement en faveur du tourisme durable dans un environnement éco-responsable.

Ce nouveau label permettra à notre ville de continuer à maintenir les efforts nécessaires, particulièrement pendant la saison estivale, pour continuer à améliorer l'accueil touristique et le faire évoluer vers un tourisme contrôlé et durable.

Elle pourra bénéficier d'un surclassement démographique et d'autres avantages qui contribueront à renforcer à renforcer les services nécessaires pour répondre au surcroît d'activités lié au tourisme.



COLLÈGE GUILLAUME FOUACE

Suite au départ de Mr Bruno Duhamel, Mr Nicolas Gasselin est devenu le nouveau principal du collège.

Il souhaite, selon ses propres termes, travailler «bureau ouvert» et instaurer des liens durables avec les CM2 du canton pour qu'ils choisissent notre collège.

Fin septembre les 2 classes de 6e ont vécu un séjour d'intégration sur l'île Tatihou. Au programme : initiation au bridge, mini tournoi avec un professeur de mathématiques ; pêche au plancton, observation au microscope de ce plancton vivant avec le biologiste de l'île et un professeur de sciences et vie de la terre ; découverte des jardins, de l'estran, ornithologie sans oublier le riche patrimoine de l'île autour de la tour Vauban, l'occasion d'étudier la bataille de la Hougue.



Remise des diplômes
du brevet des collèges



Le nouveau
principal du collège



Remise des dictionnaires aux CM2

ÉCOLE PRIMAIRE

Année scolaire sous le signe de la nouveauté.

M. Cédric Picot, directeur jusqu'en juillet 2025, a laissé la place à Mme Lenormand.

Les effectifs de l'école progressent passant de 99 en 2022 à 109 à la rentrée 2025.

Sur le plan pédagogique, cette année, place au cirque avec la découverte du cirque contemporain : visite de la Brèche, pôle national cirque de Normandie à Cherbourg, ateliers à l'école du cirque Sol 'Air.

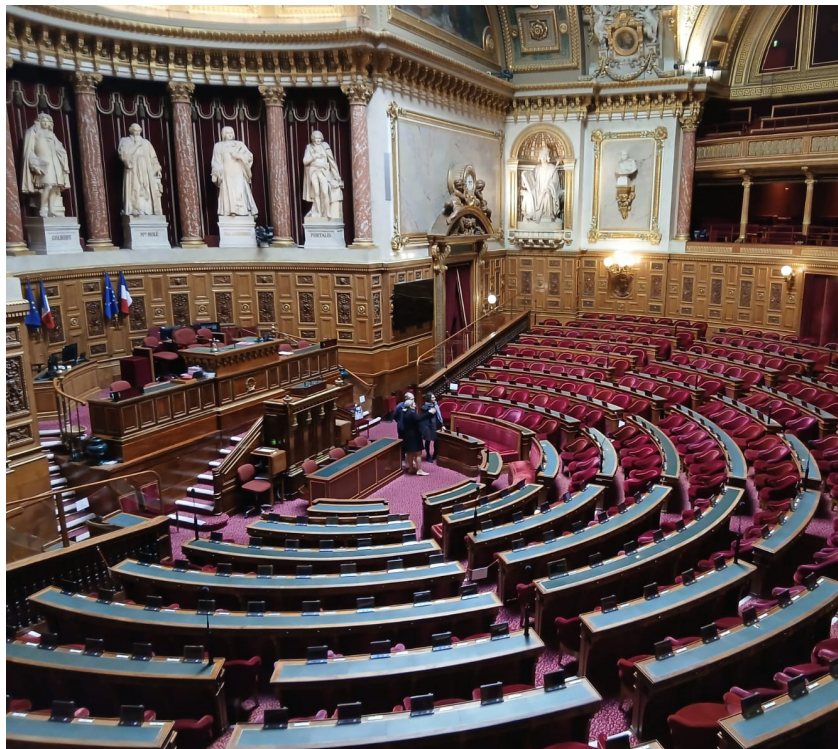
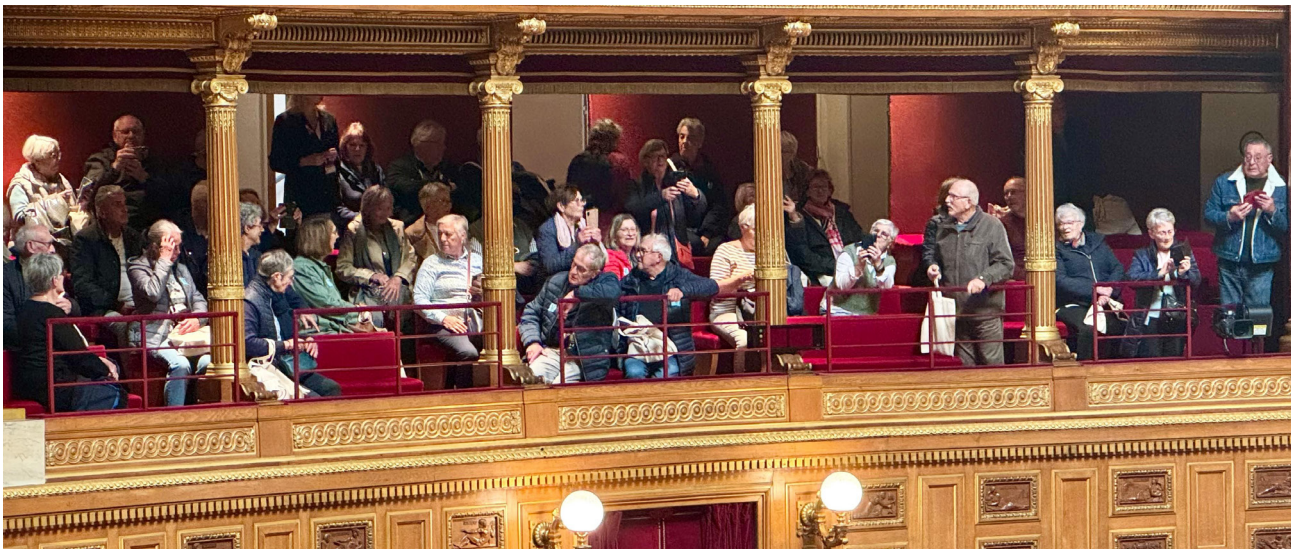




LES SENIORS À PARIS

Pour la troisième année consécutive, nous avons organisé une sortie pour les seniors et cette année c'est à Paris que nous les avons emmenés avec, en point de mire, la visite du Palais du Luxembourg où siège le Sénat, mais aussi promenade sur la Seine en bateau-mouche et visite de Notre-Dame.

Sortie rendue possible grâce à la Conférence des Financeurs et à la participation de chacun.





REPAS DES AÎNÉS

Le 27 avril a eu lieu notre repas des aînés, un grand moment de convivialité





L'ANIMATION À L'EHPAD

LA GOUDALIE, ST-VAAST-LA-HOUGUE

L'animation se déroule du lundi au vendredi sur un horaire de journée (9h30-17h), préparée et organisée par une animatrice. La matinée est consacrée à des actions en petit groupe (personnes avec troubles cognitifs) ou à des moments individualisés.



Le temps de l'après-midi repose sur des activités collectives (atelier mémoire, décoration, chants, gym douce, création, écriture, cuisine, jeux de société, groupe de parole ..). Régulièrement, l'animatrice peut compter sur l'aide d'un jeune en Service civique, pour une durée de 8 à 10 mois.

Plusieurs moments festifs se déroulent tout au long de l'année :

- Les fêtes de fin d'année et le repas de Noël des résidents et de l'ensemble du personnel, avec un spectacle type « cabaret »
- La fête de la musique autour d'un barbecue
- Des après-midi musicaux, avec l'intervention de musiciens ou chanteurs
- Les repas à thèmes chaque mois avec une décoration associée
- Un concert désormais habituel pendant la période des Traversées de Tatihou
- Les fêtes d'anniversaire des résidents, avec leurs petits cadeaux.

Aussi, depuis maintenant presque 3 ans, l'EHPAD rayonne dans le monde entier grâce à l'opération « cartes postales ». Il en a reçu près de 700 à ce jour !! L'ouverture des courriers est un rendez-vous incontournable pour les résidents.

LE PANIER DU VAL DE SAIRE



Créé en 2000, le Panier du Val de Saire est, sur le plan local, le relais de la Banque Alimentaire pour venir en aide aux personnes en difficulté pour se nourrir. Nul n'est à l'abri !

Le troisième mercredi de chaque mois, les familles bénéficiaires reçoivent un colis alimentaire. Pour en bénéficier, il faut faire une demande auprès du CCAS en justifiant de ses ressources et de ses charges locatives : prendre rendez-vous avec Mme Yolande Jore en mairie.

Pour information le barème est le suivant :

Composition du foyer	Plafond d'attribution Ressources nettes – loyer net
Personne seule	681 €
Deux parts	1 021 €
Trois parts	1 225 €
Quatre parts	1 496 €
Par part supplémentaire	+ 272€

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) propose un service de portage de repas à domicile. Ce service est proposé à toute personne dont l'état de santé ne permet plus d'assurer la confection des repas. Cette prestation vise à favoriser le maintien des bénéficiaires dans le cadre de vie habituelle et propose des menus sains et équilibrés, élaborés par le cuisinier de l'EHPAD.

Les repas sont livrés chauds et comprennent 7 composantes : potage, entrée, plat principal et légume, salade, fromage, dessert.

La livraison des repas est assurée par un agent communal, tous les jours de la semaine, sauf le dimanche.

**N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LA MAIRIE
SI VOUS SOUHAITEZ BÉNÉFICIER DE CE SERVICE !**



DES JEUNES PARTICIPENT AUX ACTIVITÉS D'ORCHIS

Nous avons été sollicités dès le mois de mars par un groupe de scouts à la recherche d'un chantier de construction pour la 3^e semaine de juillet.

Une «sizaine» de scouts venus de Rueil-Malmaison (une sizaine est une unité de scouts et guide de France composée de 6 garçons et/ou filles réunis pour partager un même projet) est venue camper dans la région avec l'objectif d'aider une équipe de membres d'ORCHIS dans la fabrication de bacs à marée prévus pour remplacer un certain nombre de bacs devenus vétustes.

Les bacs installés par Orchis en 2020 sur les communes de Saint-Vaast-la-Hougue et Tatihou, Réville, Aumeville-Lestre, Crasville... avaient vieilli et il était temps de les remplacer. La demande de « chantier de construction » des scouts tombait à point.

Il faut dire que la fabrication d'un bac nécessite environ une demi-journée, à plusieurs, entre le démontage des palettes fournissant le bois, l'assemblage du bac et sa finition. L'aide d'Éléonore n°1 (lien entre l'équipe et Orchis), celle d'Éléonore n°2, de Louise, Margot, Cyprien et Raphaël, a permis de produire 8 bacs à marée au cours de 6 demi-journées. Ils ont occupé le temps resté libre à visiter les environs. Ce chantier s'est déroulé dans l'enceinte des services techniques qu'ORCHIS remercie vivement pour leur accueil. Ainsi donc, ce beau projet permettant de mettre à disposition des bacs à marée le long du littoral va pouvoir se poursuivre.



De plus, nous avons régulièrement des activités avec des jeunes de l'IME Pro ACAIS de Cherbourg-en-Cotentin avec lesquels nous faisons du nettoyage dans l'enceinte du fort de la Hougue afin de limiter la végétation et mettre en valeur notre patrimoine.

Philippe PESNELLE
Président

✉ Orchis50550@gmail.com
🌐 www.orchis-nature.com





PLAGES SANS DÉCHET PLASTIQUE

La commune de Saint-Vaast-la-Hougue a adhéré auprès du ministère de la transition écologique par l'intermédiaire de l'ANEL (Association Nationale des Élus des Littoraux), à la charte « Plages sans déchet plastique ».



POURQUOI ADHÉRER À CETTE CHARTE ?

Pour **préserver** l'environnement et **protéger** la biodiversité.

Pour **réduire l'utilisation** du plastique, **améliorer son recyclage** et **limiter son rejet** et son impact dans la nature.

Pour **valoriser l'image** de notre commune soucieuse de préserver l'environnement.

Pour **sensibiliser** l'ensemble des acteurs du territoire et des usagers de la mer sur les impacts des déchets plastiques.

Pour **améliorer l'accueil** touristique et l'attractivité de nos plages.

Nous nous sommes engagés avec la signature de cette charte à mettre en place des gestes concrets autour de trois grandes thématiques : sensibilisation ; prévention ; nettoyage, collecte et tri, afin de préserver autant que possible notre environnement.

Parmi ces gestes concrets, nous pouvons citer pour notre commune, le nettoyage du littoral, les mises à disposition des bacs à marée (en partenariat avec l'association Orchis), l'accueil des ambassadeurs du littoral, l'organisation du ramassage des déchets par nos services techniques, la sensibilisation des associations organisatrices de manifestations et les commerçants sur la non-utilisation d'objets plastiques à usage unique.

Nous souhaitons continuer et amplifier notre engagement dans cette préservation de notre littoral qui nous semble essentielle.





➤ L'ERAD vous accueille sur RDV les vendredis matin (RDV possible en dehors de ces horaires)

LES PIEUX

Maison du Cotentin, 2 bis route de Flamanville
De 9h à 12h

QUETTEHOU

Maison du Cotentin, 15 rue du stade
De 9h à 12h



➤ Et sur RDV en permanences de proximité :

☎ 02 33 01 00 00

BARNEVILLE-CARTERET

Maison du Cotentin, 15 rue de Becquet
Mercredi (4^e du mois) de 9h à 12h

BRICQUEBEC-EN-COTENTIN

Hôtel de Ville, place de la Mairie
Vendredi (4^e du mois) de 14h à 17h

CHERBOURG-EN-COTENTIN

CCAS, 18 rue Paul Talluau
Mercredi (3^e du mois) de 9h à 12h
APF France handicap, 59 rue du Val de Saire
Jeudi (4^e du mois) de 9h à 12h

LA HAGUE

Maison du Cotentin, 8 rue des Tohagues

MARTINVAST

Maison du Cotentin
Z.A. Le Pont
Lundi (4^e du mois) de 9h à 12h

MONTEBOURG

Maison du Cotentin, 16 rue du Général Leclerc
Lundi (4^e du mois) de 14h à 17h

SAINT-PIERRE-ÉGLISE

Maison du Cotentin, 9 rue de la Boularderie
Jeudi (4^e du mois) de 14h à 17h

SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE

Maison du Cotentin, 19 avenue Division Leclerc
Mardi (4^e du mois) de 14h à 17h

VALOGNES

Maison du Cotentin, 22 rue de Poterie
Mardi (4^e du mois) de 9h à 12h



Conception graphique : Valérie KEGLER SARL - valerie@eglic.com



Vous avez plus de 60 ans ?

Vous êtes en situation de handicap ?

Vous êtes aidant ?

Le CLIC est un service gratuit d'aide, d'accueil, d'écoute et d'information.

☎ 02 33 01 00 00

Du lundi au samedi :
7h à 21h



Vous avez plus de 60 ans ?

Vous êtes en situation de handicap ?

Le CLIC

Le CLIC du Cotentin coordonne de nombreuses actions de prévention grâce à un réseau de partenaires concernés par la préservation de votre autonomie : professionnels, bénévoles, élus... Il accueille aussi les aidants à travers son service ERAD.

2 antennes :

LES PIEUX, 2 bis route de Flamanville
SAINT-VAAST-LA-HOUGUE, place de l'église

Pour vous aider à rester actif et en bonne santé, le CLIC vous propose, gratuitement et toute l'année, des actions collectives qui vous concernent.

Vous pouvez participer facilement à des :

- conférences thématiques : santé, mémoire, sommeil...;
- ateliers : marche nordique, yoga du rire, initiation au numérique...;
- théâtres-débats : prévention des arnaques, vie intime et affective...

En savoir plus :

CLIC du Cotentin

Centre Local d'Information et de Coordination

☎ 02 33 01 00 00

✉ contact@cllicducotentin.fr

www.cllicducotentin.fr

f CLIC du Cotentin

Les professionnels

Vous êtes un professionnel du médico-social ?

Le CLIC et son service ERAD sont un relais pour

promouvoir vos services. Ils mettent en réseau de nombreuses structures du territoire pour la construction de partenariats. Vous pouvez les contacter à tout moment pour bénéficier de ce centre de ressources.

Vous êtes aidant ?

L'ERAD

Aidants de tous âges, le CLIC s'adresse à vous à travers son service ERAD – Espace Ressource Aidants et Domicile.

Vous accompagnez un proche malade, âgé ou en situation de handicap ?

L'ERAD vous accueille dans un cadre confidentiel pour :

- vous informer : accueil individuel ou réunions thématiques ;
- vous accompagner dans vos démarches : aides au maintien à domicile, recherche d'un établissement d'accueil...;
- vous orienter vers les professionnels adéquats ;
- vous soutenir : soutien psychosocial individuel et collectif, aide au répit...

Vous êtes particulier employeur ou salarié.e en CESU ?

L'ERAD est labellisé Espace France Emploi Domicile : il vous accompagne dans toutes les démarches relatives au Chèque Emploi Service Universel.



LE MARCHÉ DE SAINT-VAAST-LA-HOUGUE

Le marché de Saint Vaast la Hougue a connu pendant l'année 2025 une très forte affluence, aussi bien hors saison qu'en saison estivale grâce à son attractivité. Avec une fréquentation moyenne de 60 à 70 exposants hors saison, et de 85 à 90 exposants en saison estivale, nous avons atteint un pic de 100 déballeurs le week-end précédant le 14 juillet grâce à nos saisonniers fidèles. On y trouve une grande diversité d'offre de produits allant de la confection, aux fruits et légumes ainsi que de l'alimentaire terre et mer ou des produits un peu plus originaux, comme la confection de bougies, de sacs en liège personnalisés ou encore un sac en forme de voilier vendu lors de l'arrivée de la course du figaro à St-Vaast en septembre.

Grâce au binôme constitué d'Aurélie Lepoittevin et de Thibault Thomas qui assure l'organisation du marché tous les samedis, une bonne entente et une bonne ambiance règnent entre les commerçants et les déballeurs, contribuant à une très forte fréquentation du marché dans notre ville. Enfin, l'espace situé devant le comptoir touristique place Belle-Isle constitue un véritable atout permettant d'accueillir de plus en plus de groupes musicaux et chanteurs, qui contribuent à transmettre joie et gaieté à notre marché. Merci à tous les acteurs, commerçants déballeurs, commerçants de St-Vaast pour la réussite de notre marché hebdomadaire dont l'attractivité en fait l'un des fleurons du nord Cotentin.

PERSONNEL

Nous avons accueilli cette année, deux nouveaux agents au sein de notre commune :

Julien VILLETTE Responsable des services techniques

Thibaut THOMAS ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique)



Julien VILLETTE



Thibaut THOMAS

HOMMAGES

PAUL BATAILLE

Paul Bataille nous a quittés le 10 avril 2024. Sapeur-pompier volontaire dès l'âge de 19 ans au centre de secours de Saint-Vaast-la-Hougue, son évolution au sein de cette structure le conduira à en prendre la direction en 1977. Il réussira à unifier les centres d'intervention de Montfarville, Réville et Saint-Vaast et assurera le commandement de ce centre de secours du Val de Saire jusqu'au 21 juin 2003, date de son départ à la retraite de pompier avec le grade de Capitaine.

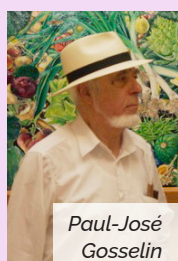


Il a également été conseiller municipal de Saint-Vaast-la-Hougue de 1971 à 1977.

Professionnellement Monsieur Paul Bataille a suivi les traces de ses parents, commerçants à Saint-Vaast avec une grande réussite, grâce à sa bonne humeur permanente, sa capacité d'écoute, sa clairvoyance et sa convivialité au services des autres. En hommage à cette grande figure Saint-Vaastaise, un rond-point portant son nom sera inauguré le jour de la Sainte-Barbe, protectrice des sapeurs-pompiers, le 6 décembre, en présence de sa famille et des élus de la commune.



Paul BATAILLE



Paul-José Gosselin

PAUL JOSÉ GOSSELIN

Paul José Gosselin s'est éteint le 13 août 2025 à l'âge de 90 ans. Artiste-peintre engagé, Paul-José était une personnalité de la vie saint-vaastaise.

À 17 ans, en 1952, Paul José débute comme élève à l'atelier Fernand-Léger, à Paris. Après l'école nationale des Beaux-Arts de Paris et un diplôme d'art mural pour Art déco, l'artiste devient restaurateur de fresques, tableaux et autres peintures murales. En 1962, Paul-José est venu restaurer des fresques dans le Calvados. Lors d'une balade à Saint-Vaast, il est tombé amoureux des paysages et des lumières. L'année suivante, l'artiste ouvrait un atelier dans une ancienne cave et devenait le premier peintre professionnel installé à Saint-Vaast-la-Hougue. Paul-José a créé, avec sa femme et un groupe de St-Vaastais, un groupe d'actions culturelles, le GAC, qui a organisé différentes animations tout au long de

l'année de 1978 à 1992. Tout le monde pouvait s'y exprimer. Il se revendiquait artiste engagé. Cet engagement s'est traduit, au fil des ans, par de grandes caricatures de la vie politique locale sur toiles exposées en vitrine. La galerie est vite devenue un passage incontournable pour les promeneurs. Paul José a toujours eu l'œil vif et le geste précis. Il ne s'était pas assagi avec l'âge même s'il reconnaissait que, depuis quelques années, il était devenu plus calme. De toiles en restaurations, l'artiste avait réalisé de grands formats sur la vie de Jésus. Ils sont restés accrochés très longtemps dans l'église. En 2013, pour marquer le 50^e anniversaire de sa présence à St-Vaast, Paul-José a fait revivre pour la troisième fois l'église de Rideauville en l'habillant de grandes toiles mettant à l'honneur les marins. Cette exposition était constituée de 38 réalisations de 5 mètres sur 3 mètres et 12 vitraux. Elle lui avait demandé 4 mois de travail assidu ! La même année, il a exposé des toiles sur Vauban dans la tour de la Hougue. La Vie de Jésus et celle de Vauban sont restées en place plusieurs années. Paul-José aura marqué de sa présence la vie de notre commune.



LA HOUGUETTE

UN PETIT RETOUR SUR SON HISTORIQUE

Notre si chère Houquette dont nous ne connaissons pas exactement la date d'édification, mais qui a plus de 80 ans est historiquement gérée par l'association du Tennis Club dont les fondateurs ont, semble-t-il, été à l'origine de cette construction sur l'emprise du glacis du fort de la Hougue, propriété de la Marine nationale, et n'a fait l'objet, à l'époque, d'aucune autorisation préalable ni de création de titre de propriété.

La Marine nationale a souhaité régulariser la situation et a demandé à l'association de lui produire tout document attestant de ses droits sur le bâtiment. Celle-ci n'ayant pas été en mesure de produire ces éléments, la Marine nationale a donc conclu que la propriété de ce bâtiment lui était confirmée et, s'inquiétant de l'état structurel du bâtiment puisqu'en tant que propriétaire sa responsabilité est engagée, elle a missionné un audit sur l'état du bâtiment. Les conclusions de ce dernier ont conduit les services de la Marine à décider la fermeture totale du bâtiment.

Après avoir discuté des conséquences de cette fermeture et avoir proposé, sans succès, des travaux de consolidation du bâti et/ou le report de la fermeture définitive, la commune n'a pu que s'incliner devant les raisons exposées par la Marine mettant en avant la préservation de la sécurité des utilisateurs. De l'aveu même du décideur, la décision finale n'a pas été prise de gaieté de cœur, mais il n'y avait pas d'autre alternative possible pour lui.

Nous avons donc travaillé avec l'association du Tennis Club et avons mis en œuvre une solution permettant la continuité de l'activité sportive et de l'accueil du public pour la saison 2025.

perénne nous permettant de maintenir l'offre historiquement présente sur ce site et qui est une nécessité pour notre commune, ses habitants, ses touristes et ses sportifs.

Le maintien du bâtiment ou sa destruction ne sont pas encore arrêtés, mais son existence sur le glacis historique du fort, dont la tour est avec sa jumelle de Tatihou, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, pose depuis longtemps un problème de par sa nature et son esthétique aux services de la DRAC qui sont les garants de la préservation de ce monument historique et de son environnement.

Nous devons à présent mettre tout en œuvre pour retrouver un espace de convivialité, répondant le plus largement possible aux attentes exprimées par tous et pouvant s'intégrer parfaitement dans le paysage de ce patrimoine classé.



La Houquette

DISPARITION DE L'ENSEIGNE « CARREFOUR »

Nous avons eu le regret d'apprendre la liquidation judiciaire du centre commercial « Carrefour » après de nombreuses années de déficit cumulés, le propriétaire n'a pas eu d'autre alternative.

Mis devant le fait accompli et sans voix au chapitre, dans ce dossier strictement d'ordre privé nous avons cependant exprimé notre exigence d'un traitement social particulièrement adapté pour le personnel et d'une reconversion immédiate du site.

Nous avons constaté que ces souhaits ont été entendus avec l'implantation des enseignes « Netto » et « Brico

marché » avec la reprise prioritaire des personnels licenciés le souhaitant.

Le bâtiment originel du « Netto » va lui aussi être reconverti, en intégrant, a priori, des offres commerciales préalablement proposées au sein du magasin carrefour donc sans bouleversement de l'équilibre concurrentiel existant. Mais là encore, ces opérations relevant de la sphère privée et ne générant aucune évolution destination des bâtiments, la municipalité n'a aucun pouvoir légal d'intervention.

DÉCHETTERIE D'ANNEVILLE-EN-SAIRE

À partir du 1^{er} octobre 2025
Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi

Ouverture

09h00 – 12h00
et 13h30 – 17h30

Fermeture

Jeudi, dimanche
et jours fériés



LUTTE COLLECTIVE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES
- DEPARTEMENT DE LA MANCHE -
Organisée par la FDGDON 50 par Arrêté Préfectoral



Nid primaire
Avril à juin
Taille : petite balle à un melon



Nid principal en développement
Juillet à octobre
Taille : melon à 1 mètre de diamètre



Nid principal en fin de vie
Novembre / décembre
Taille : jusqu'à 1 mètre de diamètre



Attaque d'un frelon
asiatique sur des abeilles

Frelon asiatique :
Frelon noir avec une seule bande jaune à l'arrière

FDGDON 50, mai 2020.

En cas de découverte d'un nid de frelons asiatiques :

- **Ne pas intervenir soi-même, la destruction doit être réalisée par un professionnel qualifié.**
La destruction du nid par un balai, projectile, fusil, feu, aérosol... engendre un risque grave d'attaque collective des frelons et l'inefficacité de la lutte par la dispersion des frelons qui recréeront des nids.
- **Signaler le nid en mairie** dès que possible, afin qu'il soit notifié et détruit par la Lutte collective. Modalités de prise en charge des frais de destruction à consulter sur www.fgdgon50.com ou www.frelonasiatique50.fr.



AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE



C'est une aide financière de 400 €, versée aux jeunes Saint-Vaastais(es) qui se forment à la conduite en échange de 20 heures de travaux d'intérêt collectif dans des associations communales ou en rapport avec la Mairie.

Pour cela, il faut :

- être inscrit dans une auto-école,
- avoir entre 16 et 25 ans,
- habiter sur la commune depuis plus de 15 mois, et ce pendant toute la durée du contrat,
- faire les 20 heures d'intérêt collectif,
- prendre un rendez-vous avec l'élu de référence, M. Samuel Marie.

S-VAAST
LA - H O U G U E

Meilleurs vœux 2026

